

VILLE DE CREIL



Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°4.2: Plan de zonage

Mise en compatibilité du PLU
avec la déclaration de projet
du Parc Alata VI

Source: Atelier d'urbanisme de 0
la ville de Creil/Pôle
Aménagement du territoire

0 200 400 m

1/5 000

- bâti
- espace boisé classé
- limite de secteur
- limite communale
- emplacement réservé
- linéaire de protection du commerce, des équipements, des services et de l'artisanat
- périmètre des secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Zones urbaines

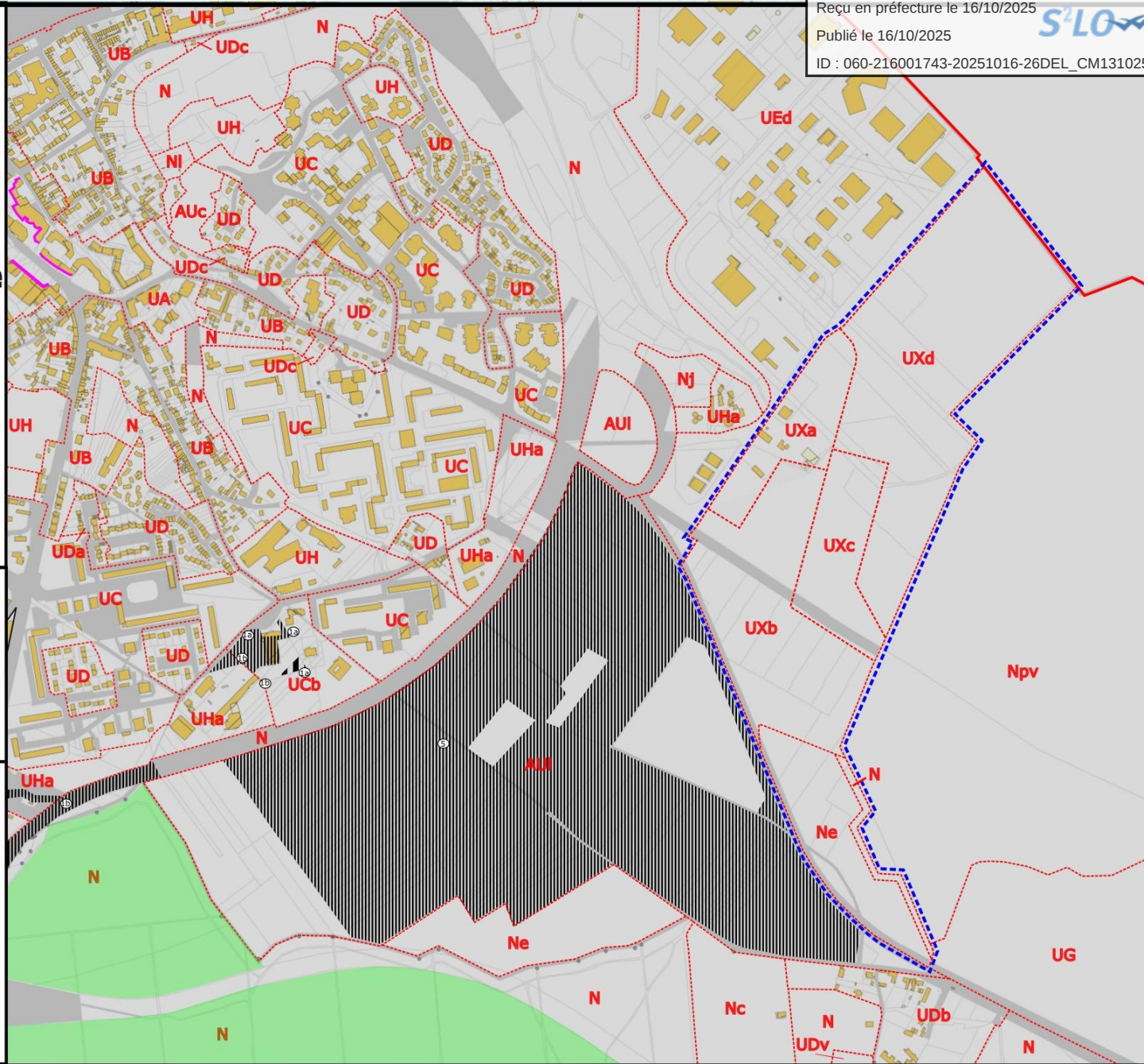
- UA** centre ville de Creil
- UB** anciens faubourgs de Creil
- UC** quartiers d'habitat collectifs des Hauts de Creil
- UD** quartiers résidentiels peu denses
- UE** zone à vocation économique
- UG** base aérienne
- UH** équipements collectifs
- UX** zone à vocation économique, distincts par leur composition et destination suivant le programme de l'OAP

Zones à urbaniser

- AUc** franges quartier du Moulin
- AUI** projet de plaine agricole de loisirs

Zones naturelles

- N** espaces naturels
- Ne** espaces naturels autorisant les équipements publics (piste cyclable)
- Npv** centrale photovoltaïque au sol



Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

ID : 060-216001743-20251016-26DEL_CM131025-DE

